



BTSA Aménagements Paysagers



Objectif

Cette formation de niveau 3 apporte **une qualification professionnelle** permettant d'accéder à des postes à responsabilité, notamment :

- Chef d'entreprise de travaux paysagers
- Responsable de chantier de création ou d'entretien d'aménagement paysager
- Technicien en bureau d'études dans des organismes publics (DDT, CAUE, ...)
- Responsable d'aménagements paysagers au sein d'une collectivité

Une formation par alternance

- Cette formation, réalisée sur notre site dépend du **CFA départemental 71**, situé à Gueugnon, (EPL de Fontaines).
- Elle est réalisée **en alternance**, sous contrat d'apprentissage, sur une durée de deux ans, soit :
 - 39 semaines au lycée (1350 H de formation)
 - 55 semaines en entreprise

Admission

- Après un diplôme de niveau IV (Bac Général, Bac Technologique, Bac Professionnel)
- Disposer **d'un contrat d'apprentissage** avec une entreprise du secteur de l'aménagement paysager.
- Candidature via la procédure APB

Délivrance du diplôme

- 50 % en contrôle continu, c'est-à-dire effectué au cours des deux années de formation
- 50 % en épreuves terminales

Contenu de formation

Cette formation est organisée sous forme de modules.

Enseignement Général

- M11 Accompagnement du projet personnel et professionnel
- M21 Economie générale et droit du travail
- M22 Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- M23 Anglais
- M31 Education physique et sportive
- M41 Traitements des données (mathématiques)
- M42 Technologies de l'Information et du Multimédia

Enseignement Professionnel

- M51 Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers
- M52 Connaissance et gestion des végétaux
- M53 Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager
- M54 Gestion technico-économique de chantiers
- M55 Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager
- M71 **MIL (Module d'Initiative Locale)**
Infographie paysagère : Autocad, SketchUp

Poursuites d'études

Elle permet également **une poursuite d'études** dont :

- **Licences professionnelles : Gestion de projet paysager ou Infographie paysagère** dans notre établissement, en partenariat avec l'IUT de Dijon.
- Certificat de spécialisation de niveau 3
- Classes préparatoires à certaines grandes écoles (Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles par exemple).

Des conditions réunies ... Pour une formation réussie

- un effectif raisonnable
- des locaux rénovés
- des équipements performants
 - Centre de ressources,
 - Salle informatique,
 - Laboratoires, ...
- un contact régulier avec les maîtres d'apprentissage
- une écoute permanente des jeunes pour les aider au quotidien

Un parcours personnalisé

- un contrat pédagogique précisant les engagements de tous
- l'organisation de dédoublements dans certains modules
- des modules conduits en pluridisciplinarité
- la conduite de projets pour l'ensemble des groupes en formation
- une équipe pédagogique disponible

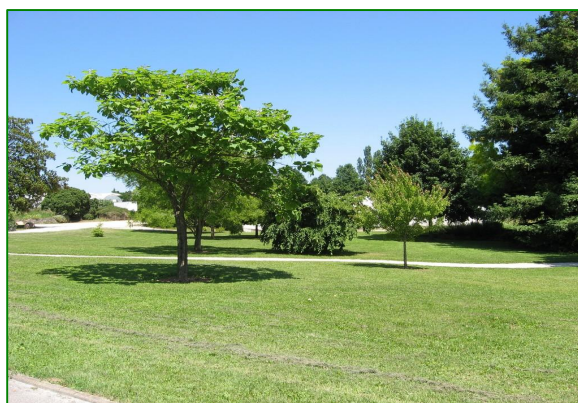
Informations complémentaires

- Tarifs par semaine :
 - Pension : 77 €
 - Demi-pension : 25 €
 - (sous réserve de modification)
- Début des cours le lundi à 9 H, fin des cours le vendredi à 16h
- Participation annuelle aux frais fournitures scolaires : 90 €
- Aides aux transports financées par le Conseil Régional de Bourgogne-FrancheComté.

Accueil, hébergement, restauration ...

Le Lycée de l'Horticulture et du Paysage offre l'accès à :

- son restaurant scolaire
- son internat en chambres de 4 à 6 personnes
- une salle de travail à l'internat
- des activités proposées en dehors du temps scolaire par l'intermédiaire de l'ALESA :
 - Foyer, bar, salle télévision, salle de jeux, sonothèque,
 - Organisation de soirées cinématographiques, de sorties (concerts, théâtre, ...)



CFA de Saône et Loire
Site de Tournus
Les Perrières BP 99
71700 Tournus

Tel : 03 85 32 26 00

Fax : 03 85 32 17 34

Site web : www.epl-tournus.educagri.fr